

Fiche synthétique sur l'état des risques naturels, miniers et technologiques majeurs

(établie en application des articles L.125-5, L.125-6 et L.125-7 du Code de l'environnement relatifs à l'information des acquéreurs et des locataires de biens immobiliers)

Commune : SAINT VICTOR DE CESSIEU

Annexe à l'arrêté préfectoral n° **38-2022-04-28-00012**

Vu pour être annexé à l'arrêté du 28 avril 2022
 Pour le Préfet, par délégation
 PO/Le Directeur Départemental des Territoires,
 La responsable du bureau des Risques Majeurs
 Agnès Boitière

1. Risques naturels

1- a / Plan(s) de Prévention des Risques Naturels (PPRN) *

► **Inondation** : Aucun Prescrit Appliqué par anticipation

Prescription de travaux dans le PPR oui non

Documents permettant la localisation des immeubles au regard des risques pris en compte consultables sur :

En cas de PPR approuvé, liste des documents auxquels il est possible de se référer : note de présentation et règlement du PPR

► **Multirisques** : Aucun Prescrit Appliqué par anticipation Approuvé en date du 6 juillet 2006

Prescription de travaux dans le PPR oui non

Documents permettant la localisation des immeubles au regard des risques pris en compte consultables sur :




[-https://www.isere.gouv.fr/Politiques-publiques/Risques/Risques-naturels/Plans-de-Prevention-des-Risques-naturels-PPRN/Plan-de-Prevention-des-Risques-monocommunal](https://www.isere.gouv.fr/Politiques-publiques/Risques/Risques-naturels/Plans-de-Prevention-des-Risques-naturels-PPRN/Plan-de-Prevention-des-Risques-monocommunal)

En cas de PPR approuvé, liste des documents auxquels il est possible de se référer : note de présentation et règlement du PPR


► **R111-3 (valant PPR)** : Aucun Approuvé En date du

Documents permettant la localisation des immeubles au regard des risques pris en compte consultables sur :


Les risques naturels suivants sont recensés dans le(s) PPR :

		Nature du risque	Caractérisation du risque	Codification PPR
 Zone Inondable	<input type="checkbox"/>	Inondation de plaine Remontée de nappe	Hauteur pouvant être importante, vitesse généralement lente Affleurement sur sol saturé d'eau	I ou i
	<input checked="" type="checkbox"/>	Crue des fleuves et rivières Crue rapide des rivières	Vitesse généralement plus élevée qu'en inondation de plaine	C ou c
	<input type="checkbox"/>	Zone marécageuse	Zone humide présentant une végétation caractéristique	M ou m
	<input checked="" type="checkbox"/>	Inondation en pied de versant	Accumulation et stagnation dans une zone fermée par un obstacle (route, voie ferrée)	I' ou i'
	<input checked="" type="checkbox"/>	Crue des torrents et ruisseaux torrentiels	Augmentation brutale du débit d'un cours d'eau avec transport de matériaux solides	T ou t
	<input checked="" type="checkbox"/>	Ruissellement sur versant	Divagation des eaux météoriques en dehors du réseau hydrographique	V ou v
 Mouvement de terrains	<input checked="" type="checkbox"/>	Glissement de terrain Solifluxion Coulée boueuse	Mouvement d'une masse de terrain le long d'une surface de rupture Mouvement de matériaux sur pente faible Transport de matériaux plus ou moins fluides	G ou g
	<input checked="" type="checkbox"/>	Chute de pierres et blocs	Chute d'éléments rocheux	P ou p
	<input type="checkbox"/>	Effondrement - Suffosion	Évolution de cavités souterraines avec des manifestations en surface - Tassement superficiel des terrains meubles provoqué par des circulations d'eaux souterraines	F ou f
 Avalanche	<input type="checkbox"/>	Avalanche	Écoulement de neige lourde ou poudreuse après rupture du manteau neigeux	A ou a

1- b / Zonage réglementaire sur la prise en compte de la sismicité

		Nature du risque	Caractérisation du risque
 Séisme	<input checked="" type="checkbox"/>	Séisme	Vibrations du sol cartographiées en 5 niveaux d'intensité (nouvelle réglementation en vertu des décrets 2010-1254 et 2010-1255 du 22 oct 2010) <input type="checkbox"/> 1 <input type="checkbox"/> 2 <input checked="" type="checkbox"/> 3 <input type="checkbox"/> 4 <input type="checkbox"/> 5


1- c / Prise en compte du risque radon

 Radon	<input checked="" type="checkbox"/>	Nature du risque	Caractérisation du risque
		Zone à potentiel radon	Classement de la commune en zone à potentiel radon <input type="checkbox"/> 1 <input checked="" type="checkbox"/> 2 <input type="checkbox"/> 3

2. Risques miniers

Plan de Prévention des Risques Miniers (PPRM)*

Aucun Prescrit Appliqué par anticipation Approuvé En date du 16 février 2022

 Cavités souterraines	<input checked="" type="checkbox"/>	Nature du risque	Caractérisation du risque
		Mouvement de terrain	Effondrement généralisé (Eg ou eg) ou localisé (El ou el) – Tassement (T ou t) - Glissement (G ou g)
<input checked="" type="checkbox"/>	Autres	<input type="checkbox"/> Inondation (I ou i) <input checked="" type="checkbox"/> Émanation de gaz de mine (Z ou z) <input type="checkbox"/> Échauffement (H ou h)	

Prescription de travaux dans le PPR oui non

Documents permettant la localisation des immeubles au regard des risques pris en compte consultables sur :


- <https://www.isere.gouv.fr/Politiques-publiques/Risques/Risques-miniers/Plan-de-Prevention-des-Risques-Miniers-du-bassin-lignite-de-Saint-Didier-de-la-Tour>

En cas de PPR approuvé, liste des documents auxquels il est possible de se référer : note de présentation et règlement du PPR

3. Risques technologiques

Plan de Prévention des Risques Technologiques (PPRT) *

Aucun

	Nom du PPRT	Situation		Date	Effet thermique	Effet surpression	Effet toxique	Prescription de travaux
		prescrit	approuvé					
 Risques technologiques		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

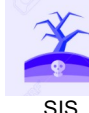
Les risques technologiques pris en compte sont liés à : effet thermique effet surpression effet toxique

Documents permettant la localisation des immeubles au regard des risques pris en compte consultables sur :

<http://www.auvergne-rhone-alpes.developpement-durable.gouv.fr/isere-38-r4255.html>

En cas de PPR approuvé, liste des documents auxquels il est possible de se référer : note de présentation et règlement du PPR

4. Pollution des sols

 SIS	Caractérisation du risque
	La commune comprend un ou plusieurs secteurs d'information sur les sols (SIS) Oui <input type="checkbox"/> Non <input checked="" type="checkbox"/>

Documents permettant la localisation des immeubles au regard des risques pris en compte consultables sur :

<http://www.isere.gouv.fr/Politiques-publiques/Environnement/Secteurs-d-information-sur-les-sols-SIS-et-servitude-d-utilite-publique-SUP/Arretes-prefectoraux-SIS>

5. Arrêtés portant ou ayant porté reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle ou technologique

La liste détaillée des arrêtés est consultable sur le site portail : <http://www.georisques.gouv.fr/>